



# Le Belsimilien

Janvier 2019

## Vœux du maire

Belsimiliennes, Belsimiliens,

Je propose de débiter cette cérémonie par un moment de recueillement en hommage à M. Martial ROBIN, qui a été maire de notre commune pendant 49 ans de 1959 à 2008, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont quittés durant l'année 2018.

C'est entouré de l'équipe municipale que je suis heureux de vous retrouver pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

A l'aube de la nouvelle année, je présente à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2019. Je souhaite que cette année soit celle de l'amour, de l'amitié, de la tolérance et de la paix.

L'année 2018 a été jalonnée de nombreuses réalisations:

- La première est l'approbation et la mise en application du Plan Local d'Urbanisme. Le PLU est un document de planification de l'urbanisme qui prévoit et règlemente la destination des constructions avec des règles applicables à tous sur le territoire de la commune. Le PLU doit prendre en compte et être compatible avec les documents supérieurs. Il s'élabore avec notamment les personnes publiques associées afin de prendre en compte les besoins de tous les acteurs. C'est la raison pour laquelle, notre PLU est un document issu de compromis et de négociation. Il a nécessité une forte implication humaine et a coûté à la communauté environ 90 000€.

- Au cours du premier semestre, nous avons engagé les travaux d'extension et d'amélioration du réseau d'assainissement sur le secteur de La Blèche. La création d'un poste de relevage a été nécessaire, route du Vivier, à l'entrée du Domaine de La Bonne Etoile.

- Nous avons enfoui les réseaux télécom et d'éclairage public.

- Au cours du dernier semestre, nous avons également aménagé l'entrée Est du village depuis la route de la Sizeranne : 600 mètres de tapis bordés de trottoirs avec traitement des eaux pluviales et mise en séparatif du réseau d'assainissement. Le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à environ 260 000€, il a été pris en charge pour partie par la Communauté de Communes, le Département et par la Commune sur ses fonds propres.

- Parallèlement, un programme voirie a été réalisé. Nous avons :

- ✓ Créé des places de parking au centre du village, rue des Rossinières
- ✓ Créé des espaces de stationnement pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ Aménagé les îlots de propreté
- ✓ Recouvert avec du bi-couche les allées du cimetière

### A découvrir

- Vœux du maire
- Nos associations en action
- Histoire
- Vie municipale
- Communauté de Communes
- Hommage
- Ca s'est passé à Beausemblant!
- Agenda

## Vœux du maire (suite)

Pour autant, les bâtiments communaux et les installations sportives n'ont pas été négligés:

- Avec la collaboration de membres de l'association La Pétanque, le bâtiment de la plateforme Les Bruyères a été réhabilité.
- Des licenciés du Club de l'Entente Sportive Nord Drôme ont aidé à la mise en place d'un grillage de protection contre les sangliers autour du stade de foot. Je tiens à remercier toutes ces personnes pour l'aide apportée. Je remercie également les conscrits qui, cette année, se sont portés volontaires pour aider au service lors du repas des anciens.

Avec l'aide du CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drome, et le soutien de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, nous avons initié une étude pour la réhabilitation de la salle des fêtes et de la maison des associations. Cette première étude met en exergue le coût élevé d'un réaménagement. Aussi, nous nous dirigeons vers une mise en conformité, notamment aux normes d'accessibilité.

Nous avons réalisé un diagnostic sur le réseau assainissement. Ce dernier a permis de chiffrer le coût d'une réhabilitation avec mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales. Ce chiffrage avoisine les 600 000€. Nous allons lancer un marché de maîtrise d'œuvre afin de déposer les dossiers de demandes d'aides pécuniaires à la fin 2019 avant la prise de compétence assainissement, en 2020, par la Communauté de Communes. Je tiens à préciser que le budget assainissement de la commune de Beausemblant est sain.

Nous nous sommes également orientés vers le fauchage raisonné. Les évolutions normatives et réglementaires nous obligent à ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Déjà en 2017, le fauchage a été réalisé pour partie par une entreprise extérieure sur les hauteurs de la commune. Compte tenu des résultats satisfaisants, cette opération a été reconduite en 2018 sur tout le territoire de la commune et sera pérennisée cette année.

Concernant le désherbage, je vous rappelle que chaque Belsimilienne, chaque Belsimilien a en charge l'entretien des abords de sa propriété. Nous sommes tous éco-responsables.

Bien sûr, d'autres aménagements ont été réalisés avec pour objectif l'amélioration de la qualité de vie dans notre village :

- Une cellule sanitaire a été installée à proximité de l'église
- Une table de tennis a été installée dans le parc Policard et dans la cour de l'école
- Une bibliothèque a été aménagée. Elle est gérée par des bénévoles que je tiens à remercier. La bibliothèque est ouverte gratuitement à tous les Belsimiliens les mardis en soirée.

Des rencontres avec les habitants de quartiers et avec les nouveaux habitants ont été organisées. Il s'agit d'un moment d'échanges convivial. Chacun peut s'exprimer librement ; nous sommes attentifs à chacune de vos remarques constructives. Il ressort de chaque rencontre que, dans l'ensemble, il fait bon vivre à Beausemblant.

Pour 2019, nous allons donc poursuivre les études de mise en accessibilité de la Salle des Fêtes, la mise aux normes de notre réseau assainissement. Préalablement aux travaux, bien sûr, nous ferons appel à nos financeurs: la Région, le Département et la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche entre autres. Je remercie vivement toutes ces collectivités et établissements pour le soutien apporté.

Nous prévoyons d'aménager un cheminement piétonnier depuis Borese jusqu'à l'entrée du village, d'élargir la route des Carrières parallèlement à la mise en place de l'OAP Les Géraniums.

En partenariat avec la commune de Laveyron, nous allons missionner un architecte afin qu'il chiffre les travaux à effectuer dans l'église.

Enfin, 2019 c'est aussi pour Beausemblant l'année du recensement de la population. Je vous remercie de réserver un bon accueil aux agents recenseurs : Mme Faure Jacqueline, M. Bianchin Patrick et M. Cadonin Jean-Pierre.

L'Equipe Municipale reste à votre écoute, comme nous l'avons toujours fait depuis le début du mandat.

Je terminerai en vous souhaitant à nouveau une bonne année 2019 que ce soit l'année de réalisation de vos projets et une année de bonne santé.

**Jean Cesa, Maire**

# Nos associations en action

## Comité des Fêtes

Le comité des fêtes met à votre disposition un service de location: table (5€), chaises (30cts l'une), friteuse, et machine à hot dog.

## Bibliothèque

De nombreux livres récents sont arrivés. C'est plus de 2000 livres qui vous sont proposés en prêt gratuit. 90 personnes sont inscrites à ce jour.

De nouvelles activités viennent animer ce lieu d'accueil: lecture pour les petits, rencontre autour d'un thème, exposition de peinture d'artistes belsimiliens ... A l'image du thème de Janvier: une assemblée attentive et bien sympathique autour de Mme Alberti, belsimilienne d'origine russe. Elle nous a fait partager les coutumes et traditions de son pays. Chacun a pu échanger autour d'un buffet de spécialités qu'elle avait gentiment préparé. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions à l'équipe de la bibliothèque afin d'organiser d'autres soirées conviviales.

Espace dédié aux enfants (la lecture reste une compétence essentielle dans la réussite de la scolarité).



## Ardéchoise

Pour préparer cette 11<sup>e</sup> édition de l'ardéchoise verte, les bénévoles se sont déjà réunis 2 fois; toute l'équipe est mobilisée et motivée pour que la journée du 19 juin soit une totale réussite. Nous avons un nouveau bénévole qui a rejoint l'équipe (M Bobichon Claude). Si d'autres bénévoles sont intéressés pour venir renforcer le groupe, merci de contacter le correspondant (Joël Cornillon) au 06.38.85.30.24.



## Tennis Club Beausemblant

A l'occasion des vacances de février, le Tennis Club organise des Stages de Tennis et Multi Activités ouvert à tous :

- Du 18 au 22 février: niveaux orange et vert (11 à 14 ans)
- Du 25 février au 1er mars: niveaux blanc, violet et rouge (5 à 10 ans)

Forfait semaine, par jour ou ½ journée.

Contact: Clément PERDREAU au 0682760932 ou [clementperdreau@gmail.com](mailto:clementperdreau@gmail.com).

## Il était une fois Beausemblant

### Honneur à nos disparus

- 1918 : la guerre se termine
  - Le 11 novembre, au carrefour de Rothondes, les Allemands signent l'armistice: cinq années de guerre se clôturent enfin. Pendant ces années, les armes chimiques sont apparues, les bombardements se sont généralisés, les armées se sont enlées... A 11h, le 11 novembre 1918, la « der des der » s'achève enfin. 50 pays ont participé à cette guerre, les cinq continents furent concernés. 60 millions d'hommes ont combattu, 10 millions sont morts. La guerre laissera également plus de 6 millions d'invalides incapables de reprendre une vie normale sans compter les millions de veuves et d'orphelins. Les populations sont traumatisées, on pleure les morts et on leur bâtitra des monuments dans les villes, les villages et certains hameaux.
  - Léon HUBERT, soldat, 41 ans, est décédé des suites de maladie contractée en service le 23 août 1918 à Thiébauménil en Meurthe et Moselle.
  - Constant CHALAYE, soldat, 27 ans, a été réformé le 27 septembre 1915 pour des soucis cardiaques. Il décède le 20 septembre 1918 à Valence des suites de maladie non imputable au service.
  - Louis FERREYRE, soldat, 23 ans, est décédé des suites de maladie contractée en service le 21 novembre 1918 à Monastir (Serbie).
  - Marius GARNIER, cavalier, 23 ans, décédé des suites de blessure de guerre le 26 mai 1917 à Triigny (Meuse)
- Nous remercions Messieurs Leuillier et Cessio, contributeurs de cette section, pour leurs recherches.*

# Ca s'est passé à Beauseablant!



Cérémonie de la Sainte Barbe des pompiers.  
Ci-dessus les pompiers de notre commune et leur  
chef de centre, Yannick Da Silva



Visite au sénat des élus avec le ministre de  
l'agriculture, Didier Guillaume



Repas des ainés avec nos doyens:  
Mme Bruyère et M. Pouenard



Centenaire de l'armistice 1918.  
Un grand merci aux élèves et enseignants de  
l'école pour leur présence et chants

## Carnet

**Naissances:** DESCORME Laïs et MULOT Eulalie

**Mariages:** VEYRAT Romain et REYNAUD Mélinda

**Décès:** Paul VALENTIN – Max FOUR – Martial ROBIN –  
Jacqueline MALBURET - MASCLLET née BOISSY  
Henriette

Suivez l'actualité de Beauseablant sur  
[www.beauseablant.fr](http://www.beauseablant.fr)

## Idées Sorties

- *Samedi 2 février*  
Stage zumba du Sou des Ecoles
- *Dimanche 3 février*  
Loto du Sou des Ecoles
- *Dimanche 10 février*  
Boudin de l'ACCA
- *Dimanche 17 février*  
Boudin de l'ESND
- *Dimanche 3 mars*  
Tripes et caillette de la pêche
- *Vendredi 8 mars*  
Carnaval du Sou des Ecoles
- *Dimanche 10 mars*  
Concours de belote de la paroisse
- *Dimanche 17 mars*  
Concours de belote du Comité du Fêtes
- *Samedi 23 et dimanche 24 mars*  
Représentations des Baladins des Eoliennes
- *Samedi 6 avril*  
Soirée dansante Veyrat Sport Auto
- *Samedi 13 avril*  
Concours de pétanque du Tennis Club B.
- *Samedi 13 avril*  
Concert de La Boressoise
- *Dimanche 14 avril*  
Vide grenier du Tennis Club Beauseablant

# Vie Municipale

## Conseil municipal du 22 octobre

- Le montant total du programme voirie 2018 s'élève à 54 965€ HT. Il se terminera en 2019

## Travaux

### Montée de la Sizeranne

Les travaux de la montée de la Sizeranne sont terminés.

Les actions ont été les suivantes:

- Mise en séparatif du réseau d'assainissement: remplacement de la canalisation commune eaux usées / eaux pluviales par deux canalisations séparées
- Enfouissement des réseaux EDF et téléphonique
- Aménagement d'un cheminement piétonnier et PMR (personne à mobilité réduite)
- Réfection des trottoirs
- Réfection du bitume

Coût de l'opération : 260 000 € (dont 120 000€ à la charge de la commune)



### Cellule sanitaire (toilettes automatiques)

Elle est installée depuis début Novembre près de l'église. Prix de la cellule: 35 000€ (avec les raccordements). Les toilettes sur la Place Jean-Louis Brunet seront réparées.

## Autres

- Installation de gabions sur la Place des Lauriers
- Pose de grillages autour des îlots de propreté
- Empierrement du Chemin champ du cheval
- Création de places de parking au Square des Rossinières
- Aménagement du cimetière



## Informations

### Ordures ménagères

Mise en service du PACK MAT (rouleau compacteur sur camion) depuis juillet 2018 (80 000 € environ).

Le rouleau compacteur mobile est un outil qui permet un compactage performant des déchets.

Il est monté sur camion afin d'être transporté facilement sur toutes les déchetteries du SIRCTOM: Sarras, St Sorlin en Valloire, Mercurol, Châteauneuf de Galaure et Andancette.

Il assure une réduction de 40% du volume des déchets. Il sera amorti sur 3 ans. Il permet :

- de réduire le nombre de bennes à transporter vers les différents sites de recyclage (économie de carburant et d'usure des camions)
- d'éviter que les bennes soient pleines quand l'utilisateur en a besoin
- de rendre plus difficile le vol de produits dans les bennes



# Vie Municipale (suite)

## Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

Depuis le 1er octobre 2018, une Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile, ADMR Drôme Nord, intervient sur notre commune. Elle est composée d'un infirmier coordinateur, d'une ergothérapeute et d'assistantes de soins en gérontologie.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées diagnostiquées (dégénérescence fronto-temporale, démence à corps de Lewy...), à un stade léger à modéré. Elle a également une action auprès des aidants. Ses missions sont les suivantes :

Auprès de la personne accompagnée :

- Augmenter la participation dans les activités de la vie quotidienne
- Préserver et/ou stimuler les capacités cognitives, motrices, sensorielles et de communication afin de retarder autant que possible les effets de la maladie
- Proposer des adaptations pour améliorer l'autonomie

Auprès des aidants :

- Limiter l'épuisement moral et physique
- Soutenir, écouter et conseiller
- Amélioration de la relation avec l'aidé

Cet accompagnement se déroule sur 12 à 15 séances réparties sur un trimestre, renouvelable tous les ans. Il est intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, contactez :

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

Tél : 07.72.01.06.85

Mail : [esadromenord@fed26.admr.org](mailto:esadromenord@fed26.admr.org)

## Brûlage à l'air libre

Les déchets dits verts (tonte de pelouse, taille de haies, etc.) constituent des déchets ménagers. Leur brûlage à l'air libre est un mode d'élimination qui est interdit. La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) rappelle la nécessité d'utiliser des méthodes alternatives de traitement des déchets verts à savoir le compostage, broyage ou dépôt en déchetterie.

## Dépôt amiante

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 9h à 11h30, les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs déchets d'« amiante lié » à la déchetterie d'Andancette. Il est demandé d'emballer les plaques avec un film plastique, de mettre les morceaux et plaques cassées dans un sac fermé, puis de coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac.

## Urgences fermées de nuit

Depuis le 27 août 2018, le service des urgences de Saint-Vallier est fermé la nuit - cela ne changera pas. L'hôpital n'a pas trouvé de médecins urgentistes en remplacement. Dans les mois à venir, le mode de prise en charge des urgences va évoluer.

## Un nouveau commerce dans notre village

Bienvenue à notre nouveau boulanger. Ce fournil est spécialisé dans le pain bio au levain. Il fournit notamment des collègues de la région.



# Communauté de Communes - Porte de DrômArdèche

## Aide au permis de conduire

Porte de DrômArdèche propose une aide, de 250€ ou 500€, aux jeunes de 15 à 25 ans qui souhaitent passer leur permis, en échange d'un engagement de 35h dans une association ou une commune.

Les dossiers de candidature sont à retirer du 21 janvier au 1 mars sur le site web de la communauté de communes :

[www.portedromardeche.fr](http://www.portedromardeche.fr)



# Hommage à Martial Robin

En début de mois, Martial ROBIN, maire honoraire de Beausembiant, nous a quittés à l'âge de 92 ans. Vous trouverez dans ce bulletin municipal, le discours de M. le Maire, Jean Cesa, ainsi que des photos retraçant le parcours de M. Robin.

## Discours de M. le Maire, Jean Cesa

Au nom du Conseil municipal et des Agents de la commune, j'adresse un dernier hommage à notre ancien Maire et Ami Martial Robin, un témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance à l'égard bien sûr mais d'abord et surtout à l'homme..

Il exerçait la profession d'agriculteur à Bancel, En 1959, il se présente pour la 1ère fois aux élections municipales et malgré lui, il est porté par ses pairs à la fonction de maire à l'âge de 33 ans. Il gardera cette fonction pendant 49 ans, un demi siècle au service des autres, tantôt admiré, tantôt dénigré : c'est le fardeau à porter pour accomplir la fonction, une longévité qui ne peut que confirmer l'homme qu'il a été et qui a su s'entourer. Toutes les personnes qui l'ont côtoyé peuvent témoigner de ses nombreuses réalisations. Nous en retiendrons les principales.

## Dans les années 60

Il reprend le dossier de son prédécesseur et finalise la construction de la salle des fêtes: une très belle réalisation en ce début des années 60. Ensuite, il lance le remembrement. C'était simple sur le papier mais sa mise en place a nécessité de nombreuses réunions mais aussi la gestion des tensions et du mécontentement de certains propriétaires. Simultanément, les 1ers travaux de l'autoroute débutent. La commune est peu impactée sauf pour une famille qui a été expropriée. Pendant la construction de l'autoroute, il est responsable de notre secteur. Son bureau se trouvait dans un vieux car stationné près de la maison Noir au Haut Polycard. Il développe sur la commune les réseaux d'eau et d'assainissement. Il deviendra le Président du syndicat des eaux de la Valloire Galaure. En août 1969, un incendie détruit les installations de la Tuilerie: 80 personnes se retrouvent sans travail et la commune perd sa principale recette: un coup dur pour les finances communales.

## Durant les années 70

Il termine l'adduction de l'eau potable, une très grande majorité des maisons de la commune dispose maintenant de l'eau courante. En 1974, il permet l'installation d'un atelier de transformation de plastique. C'est la naissance d'Alphaform, un des fleurons des entreprises du secteur.

En 1977 : le réseau d'irrigation des terres agricoles de la plaine est inauguré. En cette fin des années 70 et pendant les années 80, les premiers lotissements sortent de terre.

## Période des années 90

Il aménage l'aire de loisirs de la Tuilerie et met à profit les installations délaissées de l'ancienne usine: le hangar de stockage est transformé en tennis couvert et les pêcheurs profitent du lac. Un boulodrome et son local sont mis en place près du tennis. Le boulodrome couvert et le club house viennent ensuite compléter ces équipements. En 1998, le terrain de foot est déplacé sur cette zone de loisirs et de nouveaux vestiaires sont construits. Il œuvre aussi à l'extension du bourg. Deux maisons de la rue Barthélémy de Laffemas sont démolies et permettent ainsi l'ouverture du village à l'ouest. Un nouveau quartier: les Rossinières est créé avec un collectif de 16 logements et un lotissement. Il participe activement avec Jacques Carcel à la création de la Communauté de Communes : Rhône Valloire. Retenant la leçon du passé concernant les pertes de recettes suite à l'incendie de la tuilerie, ce sera l'une des premières intercommunalités qui partagera la taxe professionnelle afin d'apporter une garantie de ressources aux communes. Le chantier de la nouvelle école est lancé.

## Pendant les années 2000

En janvier 2000, nos écoliers font leur rentrée dans la nouvelle école. De gros investissements sont faits pour cette réalisation. C'est un bel outil de travail envié par de nombreuses communes voisines. Les locaux de la mairie sont transférés dans la maison d'habitation de la famille Gaillard. Les conditions de travail du personnel et l'accueil du public sont ainsi améliorés. Sur le plateau des Rostaings, là aussi, en précurseur, il autorise l'implantation de 6 éoliennes. En partenariat avec la Communauté de Communes, il est l'instigateur de l'aménagement du cœur de village. En 2008, et pour la 1ère fois depuis 49 ans, il ne participera pas aux élections municipales. Il transmettra le relais à M. Noir. M.le Maire, M.Robin, ce chapeau légendaire que vous portiez si bien représente tout le panache qui vous a caractérisé tout au long de vos 8 mandats.

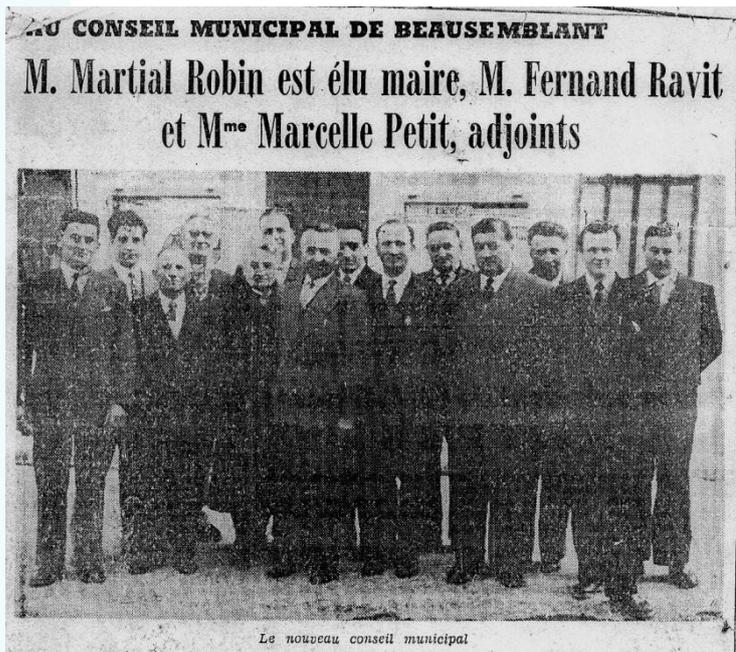
Belsimiliennes, Belsimiliens, nous ne pouvons qu'être reconnaissant envers l'homme visionnaire. Il a su faire évoluer raisonnablement notre village où il fait bon vivre aujourd'hui.

Votre vie et votre tâche ont été bien remplies.

Reposez en Paix.



# Hommage à Martial Robin (suite)



## Article paru en 1959

C'est dans la coquette mairie que les conseillers municipaux, élus à la suite de la dernière consultation, se réunissaient dimanche, à 10 heures.

M. Brunet installait le nouveau conseil et, après que le doyen, M. Buisson eut laissé à Mme Petit le soin de mener les débats, l'ancien maire prenait rang parmi les auditeurs. Mme Petit (seule dame du conseil) s'adressait à ses collègues et, non sans avoir fait l'éloge de M. Brunet, dont, dit-elle, "nous nous efforcerons de continuer, avec son aide, l'action entreprise en faveur de la commune" puis l'élection du nouveau s'est déroulée.

C'est M. Martial Robin qui obtenant 12 voix sur 13 devenait le premier magistrat, tandis que M. Fernand Ravit et Mme Marcelle Petit (avec également 12 voix sur 13 votants) étaient respectivement promus premier et deuxième adjoint.

Le conseil municipal aura la composition suivante :

1er rang de gauche à droite sur la photo: André Noir, Camille Buisson, Marcelle Petit – deuxième adjointe, Jean-Louis Brunet, Martial Robin – maire, Fernand Ravit – premier adjoint, Robert Periolat

2eme rang de gauche à droite :

Robert Lestage, Camille Dideron – secrétaire de mairie, Louis Bertrand, André Gauchon, Marcel Pascal, Paul Grattesol, René Couix.

A ce jeune conseil municipal (l'âge moyen ressort à 42 ans) qui groupe six nouveaux élus, nous présentons nos vives félicitations persuadés que nous sommes de trouver auprès de chaque membre l'accueil chaleureux qui nous a toujours été réservé en toutes occasions.



Plantation de l'arbre de la liberté  
en avril 1989



Martial avec le tracteur acheté en 1998 et  
réceptionné le 8 juillet 1998



Passage de témoin entre Martial Robin et  
Jean-Claude Noir

*Nous remercions Michel Ravit,  
contributeur de cette section, pour ses recherches.*